

Les collectivités locales : initiateurs, facilitateurs et acteurs de l'économie sociale et solidaire?

La France est en train de se dessiner en quatre grands espaces. Le premier comprend Paris et une grande partie de l'Île de France. Le second correspond aux métropoles autour desquelles gravite un ensemble de villes moyennes et de communes de proximité faisant office de cités dortoirs. Le troisième rassemble les territoires où une forme de ruralité traditionnelle est préservée, parfois mise sous cloche, grâce à un environnement spécifique. Il s'agit des zones frontalières, à fort potentiel touristique, bénéficiant d'activités agricoles à forte valeur ajoutée (viticulture, AOC,...) ou encore à climat très favorable. Le quatrième espace, de très loin le plus important, en termes de superficies, correspond la ruralité profonde éloignée des grands centres qui portent l'économie et ne pouvant compter sur les atouts évoqués précédemment.

Dans le dernier espace, depuis 50 ans, les communes se battent pour survivre, pour perdre le moins d'habitants, maintenir les commerces de proximité, préserver le plus d'emplois, conserver le patrimoine urbain et naturel en état. On y retrouve le plus souvent trois caractéristiques fortes du sous-développement économique (solde négatif de capitaux et de matière grise, dépendance envers une matière première non valorisée sur place).

La question de la survie et l'avenir de ces territoires est aujourd'hui posée. Les collectivités locales doivent passer d'une logique de gestion distributive des impôts locaux et des aides de l'État à une logique de développement où elles officieront comme un acteur essentiel de l'économie sociale et solidaire, préservant ou créant directement ou indirectement le plus d'emplois possibles.

Depuis 1995, une des communes les plus pauvres de France, Saâles (950 habitants), située dans la montagne vosgienne, a initié une politique de développement durable ambitieuse et pragmatique. La collectivité est ainsi devenue un opérateur économique dans l'énergie (bois, solaire, éolien), mais aussi dans le tourisme social (village de vacances). Elle a initié le premier marché autogéré réservé aux paysans et artisans de montagne regroupés en association. Dans un souci d'amélioration de l'environnement, plus de 300 arbres fruitiers issus de vieilles variétés ont été plantés et sont entretenus depuis 15 ans par des bénévoles réunis en association. Une association foncière-pastorale permet de regrouper des terres agricoles, d'ouvrir les paysages et de faciliter le travail des paysans. Un conseil consultatif du commerce équitable réunit les acteurs de l'économie sociale et solidaire (Fondation St Joseph, Maison familiale rurale, Artisans du monde, commune) et organise la sensibilisation et la promotion de cette solidarité au niveau communal. Le Conseil municipal gère, depuis la révolution française, 560Ha de forêt communale aujourd'hui éco-certifiée dont les bénéfices, de tout temps, ont permis de financer des projets de développement ou de soulager les populations les plus paupérisées. La commune porte, enfin, un important projet de diversification agricole devant permettre aux dynamiques existantes (associations de paysans, maison familiale rurale, commune) de se fédérer et de développer une agriculture de qualité à forte valeur ajoutée.

La méthode de participation des citoyens est protéiforme et souvent originale, voire atypique. Le maire doit en premier lieu donner l'exemple en déléguant de véritables responsabilités à ses adjoints et conseillers et en multipliant des groupes de travail ouverts aux personnes ressources non élues. Des réunions publiques thématiques ou généralistes sont régulièrement organisées. Les grands enjeux y sont débattus (validation du projet de chaufferie urbaine, montant de la participation de la commune dans le projet éolien,...). Un journal municipal est

publié depuis plus de 20 ans dont tous les articles sont rédigés par les citoyens de la commune dont le plus âgé a 90 ans. Le village est découpé en quartiers avec à la tête de chacun d'eux un délégué de quartier afin d'être au plus près des préoccupations de la population. Un stamtisch (réunion informelle destinée à échanger des idées autour d'un repas) regroupe tous les deux mois tous les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise. Le souci de concertation est permanent.

L'exemple du commerce équitable est particulièrement révélateur. Il y a 25 ans, ce terme était totalement inconnu de la population. Réunions d'information et articles dans le bulletin municipal ont permis alors de le faire connaître. La commune a pris alors la décision d'offrir le plus grand emplacement de son marché couvert aux associations de commerce équitable. Saâles a été la première commune française à proposer aux enfants des écoles un petit déjeuner avec des produits issus du commerce équitable. Tous les enfants quittant l'école primaire connaissent les valeurs défendues par ce type de solidarité. Saâles bénéficie du titre de 'Territoire du commerce équitable'.

Jean VOGEL
Maire de Saâles
maire.saales@orange.fr